

**Le 9 juin 2014**

**Aux producteurs de lait et aux partenaires du secteur laitier**

**Vidéo de maltraitance d'animaux tournée sur une ferme laitière de Colombie  
Britannique**

---

### **Mise en situation**

Nous avons appris qu'une vidéo tournée clandestinement sur une ferme laitière de la Colombie Britannique par le groupe Mercy for Animals Canada (MFAC), une organisation qui milite pour le végétalisme et les droits des animaux, a été rendue publique le 9 juin.

Cette vidéo montre des traitements cruels infligés aux animaux par des individus travaillant sur cette ferme. Les autorités de la Colombie Britannique, notamment la Société protectrice des animaux (SPA) de la province, ont agi immédiatement après avoir été informées de la situation et sont intervenues sur la ferme en question, vendredi le 6 juin. L'Association laitière de la Colombie Britannique coopère pleinement avec la SPA.

**Nous prenons cette situation très au sérieux et nous dénonçons sans réserve tout mauvais traitement infligé aux animaux.**

Les producteurs laitiers de tout le Canada doivent respecter la loi et les procédures concernant les soins aux animaux. La négligence et les mauvais traitements envers les animaux ne sont pas acceptés et ne peuvent simplement pas être tolérés.

Les producteurs laitiers ont à cœur le bien-être de leurs vaches. Ils ont choisi de travailler avec des animaux parce qu'ils aiment cela passionnément. Ils se lèvent tôt, 7 jours par semaine pour prendre soin de leurs bêtes. Ils savent qu'une vache heureuse et confortable vit plus longtemps et leur donne plus de lait.

Des dizaines de milliers de Québécois et de nombreux représentants des médias visitent chaque année des fermes laitières, qui sont très accessibles, notamment à l'occasion de l'événement « Portes ouvertes sur les fermes » organisé par l'UPA. Ils sont à même de constater que les producteurs laitiers prennent bien soin de leurs animaux.

Un tel incident nous choque profondément puisque nous savons à quel point les producteurs sont engagés à bonifier leurs pratiques afin d'améliorer le confort et les soins qu'ils apportent à leurs bêtes.

Malheureusement, certains individus transgressent les lois, ne respectent pas les bonnes pratiques et maltraitent leurs animaux. Nous sommes convaincus que de tels comportements sont très rares et les mesures prévues par la loi pour les réprimer doivent être sévèrement appliquées.

### **Nous travaillons à promouvoir les bonnes pratiques et à prévenir les abus.**

Au cours des dernières années, nous avons collaboré avec des scientifiques, des experts gouvernementaux, la Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux et le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage afin de mettre à jour et renforcer le Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des bovins laitiers. Publié en 2009, ce code a été distribué à tous les producteurs et ses pratiques exemplaires ont été promues et communiquées largement depuis.

Nous travaillons actuellement à élaborer une procédure pour vérifier l'application du code et nous serons la première production au Canada à mettre en place une telle procédure. Toute cette démarche vise à obtenir une certification sur le bien-être animal à l'échelle pancanadienne.

## **Les Producteurs de lait du Québec**

Pour consulter le code : <http://www.nfacc.ca/codes-de-pratiques/bovins-laitiers>

Pour visionner des vidéos sur les mesures prises par les producteurs :

<http://www.youtube.com/watch?v=j5MkcuUyt6c>

<http://www.youtube.com/watch?v=S96Gup4A43o>